

BALEINE

(export du DFSM au 31/05/2026 à 12:35)

[1] **BALEINE** Astronomie - Astronomie

nom fém.

Étymologie FEW I 222b : ballena

Définition

Constellation australe de la Baleine ou Cetus.

Notes

- syn CETUS

Citations

- Avoecques Gemini nient ne lieve, mais outre lieve li Balaine toute et li commenchemens de Eridani.
Anon. [Léopold d'Autriche], *Compilation de le science des estoilles, ca 1300, p. 68.*
- Après est la Balaine.
Anon., *Introductoire d'astronomie, ca 1260, XV, 10, p. 46.*

[2] **BALEINE** Sciences de la nature - Zoologie

nom fém.

Étymologie FEW I 222b : ballena

Définition Poisson* marin de très grandes dimensions.

Notes

- syn CETE var BALAINE var BALENE var BALLAINE Note encyclopédique

Puisqu'elle vit dans l'eau, la baleine est un poisson au sens médiéval (même si les savants du Moyen Âge n'ignorent pas les particularités morphologiques de l'animal, notamment le fait qu'il est vivipare). La baleine est omniprésente dans les bestiaires et les encyclopédies, qui décrivent, souvent sous le nom de "cète", un animal tellement immense que les marins prennent pour une île son dos qui émerge de l'eau. Ils y abordent et au moment où ils font du feu, l'animal plonge, les entraînant à sa suite. L'histoire vient du Physiologus, où l'animal est nommé "cetus", "aspidoceleon", ou encore "aspidotestudo". Chez Isidore de Séville, les "ballenae", qui doivent leur nom aux jets d'eau immenses qu'elles lancent ("ballein") au-dessus des flots, sont clairement distinguées des cètes. Ces derniers sont "des espèces de bêtes énormes dont le corps égale les montagnes" ("ingentia genera beluarum et aequalia montium corpora"). Au Moyen Âge, le rapport établi entre le cète et la baleine fluctue selon les textes. Parmi les bestiaires français, seul celui de Guillaume Le Clerc distingue encore nettement les deux animaux. Certaines encyclopédies – notamment celle de Thomas de Cantimpré – identifient la baleine comme la femelle du cète. Toutefois, les auteurs médiévaux utilisent souvent les deux termes comme des synonymes. C'est le cas chez Vincent de Beauvais qui établit l'équivalence des deux dénominations sous la mention "actor" et, chez Philippe de Thaün, "cetus" et "balain" forment un binôme synonymique. Près d'un siècle et demi plus tard, la même équivalence est explicitement posée par Brunet Latin. La même équivalence est notée par l'auteur de la version longue du "Bestiaire" attribué à Pierre de Beauvais entre "baleine" et "lacoine", une autre dénomination du cète. Ainsi, lorsqu'il évoque la redoutable île mouvante qui engloutit les marins imprudents, Richard de Fournival préfère la nommer "balaine". Quant à Jean Corbechon, il écarte également le calque "cète" au profit de "balaine", alors que "cetus" figurait encore aux côtés de "balena" dans l'oeuvre de Barthélémy l'Anglais [C. Rochelois]

Citations

- Cete est un grant poisson que les plusors apelent balene ; c'est .i. poisson si grant come une terre, qui maintes foiz remaint en sec, que il ne puet aller la ou la mer est haute. C'est le poisson qui reçut Jonam le prophete dedenz son ventre, selonc ce que l'estoire dou Viel Testament nos raconte ; qu'il cuidoit estre alez en infer por la grandor dou leu ou il estoit.
Brunetto Latini, *Tresor*, 1268, I, 131, 1, p. 236.
- les uns ont une pias sens escales, cum sunt ballainnes et porpois et enguilhes et lamproes et autretez poissons.
Jofroy de Waterford, *Secret des Secrets, Diet.*, ca 1300, l. 1867.
- La raison de Aristote est fundee sur ce que la matere de generation, quant elle arreste u cors et qu'elle y est longuement retenue, se corrunt legierement, comme nous le veons par dehors corrompre de legier et faire fumees malvaises et puans, si comme Aristote desclaie, en aucuns grans poissons : ce sont grant poisson qui ont les membres de generation comme les autres bestes parfaites ont et qui habondent en ceste matere et engendrent comme les autres bestes de la terre, comme sont delphin, balaines

et boef marin, et tels autres grans moustres qui sont en la mer.
Evrart de Conty [Aristote], *Problemes*, ca 1380, IV, 29, fol. 118r.